

BAREME HONORAIRES DE TRANSACTION (prix maximum pratiqués TTC)

	Honoraires TTC en % du prix de vente		
Habitation - Prix de vente	Mandat Simple	Mandat Premium	
	et Autres	Exclusif	
De 0 à 50 000 €	4 500,00 €	9,00%	
De 50 001 à 75 000 €	9,50%	8,50%	
De 75 001 à 125 000 €	9,00%	8,00%	
De 125 001 à 200 000 €	8,50%	7,50%	
De 200 001 à 250 000 €	7,50%	6,50%	
De 250 001 à 350 000 €	7,00%	6,00%	
De 350 001 à 500 000 €	6,50%	5,50%	
Au-delà de 500 001 €	5,50%	4,50%	

Immobilier Professionnel / Commercial Cession de bail ou de fonds de commerce Terrain à bâtir	Honoraires HT en % du prix de vente	Honoraires TTC en % du prix de vente
De 0 à 68 000 €	4 166,67 €	5 000,00 €
De 68 001 à 250 000 €	8,50%	8,50%
De 250 001 à 350 000 €	8,00%	8,00%
Au-delà de 350 001 €	7,50%	7,50%
Terrain à bâtir	7,50%	7,50%

	Honoraires HT	Honoraires TTC
Avis de Valeur	125,00€	150,00€
Estimation complète de marché - Appartement	208,33 €	250,00€
Estimation complète de marché - Maison	250,00€	300,00€

Transactions en Viager: 9 % TTC du prix de vente.

Place de parking, Garage ou Box

Les honoraires de transaction Habitation, pour tous types de mandats, ne peuvent être inférieur à 4 500 € TTC.

Les honoraires de transaction Immobilier Professionnel / Commercial / Cession de bail ou de commerce / Terrain à bâtir ne peuvent être inférieur à 4 166,67 € HT.

Estimation du bien immobilier offerte si signature de mandat premium de location ou vente, sauf cas de demande du notaire pour rachat de parts.

Honoraire Forfaitaire 2 000 € TTC

Mandat de Recherche: Selon recherches et Barème à charge de l'Acquéreur ne pouvant être inférieur à 4 000 € TTC si la transaction est réalisée + spécificités sur demande

Mandat de Vente: Honoraires côté Vendeur, sauf convention contraire express.

En cas de délégation de mandat, le barème applicable est celui de l'agence titulaire du mandat.

Aucun frais ou honoraire de quelque nature que ce soit n'est dû avant conclusion et signature d'un contrat.

31 IMMOBILIER S.A.S. au capital de 2500 euros - Siège social : 103, Rue de Pont-à-Mousson 57950 MONTIGNY-LES-METZ - Tél : 06.67.34.31.89 - contact@la-31-immobilier.com SIRET : 89133745300023 - TVA : FR82891337453

Carte professionnelle : Transaction sur immeuble et fonds de commerce / Gestion Immobilière / Syndic - CPI57012021000000001 délivrée par le CCI de la Moselle. Garantie Financière : sans maniement de fonds.

RCP N° 120137405 auprès de GALIAN ASSURANCES - MMA IARD SA, 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS CEDEX 9

Garantie Financière – GALIAN ASSURANCES 89 rue de la Boétie – 75008 Paris : N° B 01055999 en Transaction sur immeubles et fonds de commerce pour un montant de 120 000 euros, N° B 02055998 en Gestion Immobilière pour un montant de 120 000 euros, N° B 04056000 en Syndic de copropriétés pour un montant de 140 000 euros.



BAREME HONORAIRES DE LOCATION (prix maximum pratiqués TTC)

En respect du décret n°2014-890 du 01/08/2014 en application depuis le 15/09/2014.

Le montant des honoraires payés par le locataire ne peut en aucun cas excéder le montant imputé au mandant (article 5 de la loi 89-462 du 06/07/1989 modifiée).

Honoraires à usage d'habitation TTC en €/m² - par partie	De 0 à 75 m²	De 76 à 100 m²	101 m² et plus
Recherche du locataire(s) et entremise			
Constitution du dossier			
Visite(s)	7,00 €	6,50 €	5,50€
Rédaction du bail			
État des lieux		3,00 €	

Place de parking, Garage, Terrain Autres Biens	2,5% du montant des loyers de la première année hors charges + Réalisation de l'état des lieux : 3€/m² par partie
--	--

Locaux - Entreprises / Sociétés - par partie		
Locaux - Bureaux pour professions libérales Mise en publicité, visites, rédaction du bail et état des lieux - À répartir équitablement entre les parties	12% du loyer annuel HT hors charges La TVA étant applicable au taux en vigueur	
Locaux commerciaux pour exploitation d'un fonds de commerce, artisanal ou industriel Mise en publicité, visites, rédaction du bail et état des lieux - À répartir équitablement entre les parties	12% du loyer triannuel HT hors charges La TVA étant applicable au taux en vigueur	

Les honoraires de location à usage d'habitation sont plafonnés à un mois de loyer hors charges

Mandat de Recherche: Selon recherches et profils, Barème à charge du Mandant à 1 mois de loyer si Bien trouvé correspondant aux critères du marché.

En cas de délégation de mandat, le barème applicable est celui de l'agence titulaire du mandat.

Aucun frais ou honoraire de quelque nature que ce soit n'est dû avant conclusion et signature d'un contrat.

31 IMMOBILIER S.A.S. au capital de 2 500 euros - Siège social : 103, Rue de Pont-à-Mousson 57950 MONTIGNY-LES-METZ - Tél : 06.67.34.31.89 - contact@la-31-immobilier.com SIRET : 89133745300023 - TVA : FR82891337453

Carte professionnelle: Transaction sur immeuble et fonds de commerce / Gestion Immobilière / Syndic - CPI5701202100000001 délivrée par le CCI de la Moselle. Garantie Financière: sans maniement de fonds.

RCP N° 120137405 auprès de GALIAN ASSURANCES - MMA IARD SA, 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS CEDEX 9

Garantie Financière – GALIAN ASSURANCES 89 rue de la Boétie – 75008 Paris : N° B 01055999 en Transaction sur immeubles et fonds de commerce pour un montant de 120 000 euros, N° B 02055998 en Gestion Immobilière pour un montant de 120 000 euros, N° B 04056000 en Syndic de copropriétés pour un montant de 140 000 euros.



BAREME HONORAIRES D'ADMINISTRATION DE BIENS / GESTION LOCATIVE (prix maximum pratiqués TTC)

Nature de la location		Honoraires TTC
En copropriété : locaux à usage d'habitation, mixtes (suivant la loi du 06/07/1989), commercial, professionnel, saisonnier, terrain, immeubles et autre nature de biens immobiliers sur sommes encaissées hors dépôt de garantie	6,42%	7,70%
En monopropriété : maison ou local seul à usage d'habitation, mixtes (suivant la loi du 06/07/1989), immeuble entier, terrain seul et autre nature de biens immobiliers en monopropriété sur sommes encaissées hors dépôt de garantie	6,00%	7,20%
Assurance loyers impayés	Devis sur demande	
Vacations horaires spécifiques		
Prestations spécifiques (Liste non exhaustive: nettoyage, ménage, garantie détériorations immobilières, gardiennage)		
Suivi de travaux spécifiques		
Suivi dossier contentieux / sinistre	150€	180 €
Rédaction d'un bail commercial	9% du loyer annuel avec un minimum perçu de 200 € HT	
Rédaction d'un avenant au bail	117 €	140 €

Aucun frais ou honoraire de quelque nature que ce soit n'est dû avant conclusion et signature d'un contrat.

31 IMMOBILIER S.A.S. au capital de 2 500 euros - Siège social : 103, Rue de Pont-à-Mousson 57950 MONTIGNY-LES-METZ - Tél : 06.67.34.31.89 - contact@la-31-immobilier.com SIRET : 89133745300023 - TVA : FR82891337453

Carte professionnelle: Transaction sur immeuble et fonds de commerce / Gestion Immobilière / Syndic - CPI57012021000000001 délivrée par le CCI de la Moselle. Garantie Financière: sans maniement de fonds.

RCP N° 120137405 auprès de GALIAN ASSURANCES - MMA IARD SA, 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS CEDEX 9

Garantie Financière – GALIAN ASSURANCES 89 rue de la Boétie – 75008 Paris : N° B 01055999 en Transaction sur immeubles et fonds de commerce pour un montant de 120 000 euros, N° B 02055998 en Gestion Immobilière pour un montant de 120 000 euros, N° B 04056000 en Syndic de copropriétés pour un montant de 140 000 euros.



BAREME HONORAIRES DE SYNDIC DE COPROPRIETE (prix maximum pratiqués TTC)

PRESTATION	Honoraires HT	Honoraires TTC
Prestation de copropriété		
Forfait annuel incluant les prestations selon configuration, caractéristiques et équipements de l'immeuble, énoncées a minima par le décret n°2015-342 du 26 mars 2015 régissant le contrat type de syndic de copropriété et les prestations particulières par Copropriété. Tarification variable selon les caractéristiques de la copropriété.	Entre 180,00 € et 350,00 € TTC par lot principal	Entre 216,00 € et 420,00 € TTC par lot principal
Autre prestations hors forfait annuel Liste non exhaustive relevant de la gestion et de l'administratif (Visites et/ou réunions supplémentaires, gestion de litiges, frais spécifiques de reprographie et affranchissement complémentaire, dépassement de durées convenus dans le cadre d'une assemble générale) en coût horaire au prorata du temps passé / forfait	Devis sur demande	
Autre services Liste non exhaustive hors gestion et administratif (Études techniques, faisabilité d'un projet, amélioration autre que de maintenance)	Devis sur demande	
Prestations urgentes de gestion des sinistres en dehors des jours et heures ouvrables de référence	Coût horaire majoré de 25 %	
Prestation individuelle imputable aux seuls copropriétaires		
État daté	291,67 €	350,00€
Immatriculation de copropriété	75,00 €	90,00€
Autres services et prestations	Devis sur demande	

Aucun frais ou honoraire de quelque nature que ce soit n'est dû avant conclusion et signature d'un contrat.

31 IMMOBILIER S.A.S. au capital de 2 500 euros - Siège social : 103, Rue de Pont-à-Mousson 57950 MONTIGNY-LES-METZ - Tél : 06.67.34.31.89 - contact@la-31-immobilier.com SIRET : 89133745300023 - TVA : FR82891337453

Carte professionnelle: Transaction sur immeuble et fonds de commerce / Gestion Immobilière / Syndic - CPI5701202100000001 délivrée par le CCI de la Moselle. Garantie Financière: sans maniement de fonds. RCP N° 120137405 auprès de GALIAN ASSURANCES - MMA IARD SA, 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS CEDEX 9

Garantie Financière – GALIAN ASSURANCES 89 rue de la Boétie – 75008 Paris: N° B 01055999 en Transaction sur immeubles et fonds de commerce pour un montant de 120 000 euros, N° B 02055998 en Gestion Immobilière pour un montant de 120 000 euros, N° B 04056000 en Syndic de copropriétés pour un montant de 140 000 euros.